



MONIQUE BERTRAND

LES MIGRANTS INTERNATIONAUX DANS LES VILLES OUEST-AFRICAINES

L'AFRIQUE DE L'OUEST ET SES VILLES N'ÉCHAPPENT PAS À LA « PRIORITÉ D'ÉTUDE » DE LA MIGRATION INTERNATIONALE DU FAIT DE COMMANDES PUBLIQUES DE RECHERCHE ET D'UN INTÉRÊT CROISSANT POUR LES EXPÉRIENCES TRANSNATIONALES. L'ARTICLE EXAMINE LA SURVISIBILITÉ AINSI CONFÉRÉE AUX INVESTISSEMENTS ET AUX RETOURS DES MIGRANTS « DE L'EXTÉRIEUR » ORIENTÉS VERS LES PAYS DU NORD, TANDIS QU'EST NÉGLIGÉE LA CONTRIBUTION DES MIGRATIONS INTERNES AUX PAYS ET À L'AFRIQUE. FACE À CE DÉFAUT D'ARTICULATION DES CONNAISSANCES, LES EXEMPLES DE BAMAKO ET D'ACCRA SONT MIS À PROFIT POUR PRÉCISER LES CIRCULATIONS RÉSIDENTIELLES CROISÉES, LES CONCURRENCES D'ACCÈS AUX RESSOURCES, NOTAMMENT FONCIÈRES, ET DE LÉGITIMATION POLITIQUE À L'ŒUVRE DANS LES VILLES.

La question de la migration internationale a actuellement le vent en poupe dans les commandes de recherches comme dans l'expertise en développement. Cet article tente de montrer les limites analytiques auxquelles conduit cette vague actuelle d'études, dans les villes ouest-africaines en particulier : d'une part parce que celles-ci enregistrent les principaux effets démographiques des migrations dans la sous-région, ainsi que les attentes et les transits des candidats au départ ; d'autre part parce que les retombées financières de ces flux sur les économies urbaines, de plus en plus importantes, ne vont pas sans générer ou accroître de sensibles concurrences marchandes et politiques.

Vue des villes, en effet, la focalisation de la question migratoire sur les mouvements

orientés vers le Nord révèle et déforme ce que nul ne peut ignorer dans la sous-région. Stimulée, bloquée ou différée, la migration constitue une expérience de la distance parmi d'autres ; elle rend compte d'investissements matériels et sociaux parmi d'autres dans des localités qui n'ont cessé de se constituer en jalons de circulation, points d'ancrage, têtes de pont et bases arrière des trajectoires africaines. La visibilité des migrants reste pourtant « à géométrie variable » dans une dynamique sous-régionale, marquée à la fois par les mots d'ordre d'intégration régionale et la pérennisation des frontières nationales, mais aussi affectée par la fermeture des frontières de l'Europe et le recul des dispositifs de cantonnement des migrants clandestins sur le continent d'origine.

Les figures de la mobilité internationale, déjà variées dans la sous-région, connaissent un réel renouvellement¹. Là où les décennies précédentes ont éprouvé la désignation sous contrôle lignager des candidats au départ, le rodage de filières d'emploi et de logement, le rapprochement familial par voie aérienne et le contrôle de flux depuis les anciennes métropoles, on voit aujourd'hui des initiatives sans réseaux, des femmes isolées, des « anglos » (ressortissants de pays anglophones) aux portes d'une traversée terrestre ou maritime vers le Sud de l'Europe, des transits qui durent, des clandestinités qui se déplacent au sud de la Méditerranée². Les espaces migratoires relèvent ainsi de générations et de circulations différentes : ceux du Burkina et du Niger ne se rejoignent que dans leur orientation vers le Golfe de Guinée, et encore différemment selon les mêmes modes d'insertion urbaine ; depuis un même pays, le Sénégal, les Soninké et les Mourides marquent bien des écarts et sont emblématiques de nuances qu'on observe dans toute la sous-région, entre une *exit option* de communautés rurales et des réseaux articulés à l'économie urbaine. Travaillées selon des logiques singulières, ces routes se croisent à distance des régions de départ, en particulier dans les villes. Cela ne rend que plus nécessaire une contextualisation à plusieurs niveaux d'échelle³, sans laquelle de nouveaux plans continueront d'être tirés à l'aveugle sur la comète du développement.

C'est bien là que les attendus de la migration internationale suscitent aussi une gêne scientifique : dans le trop-plein

d'ambitions qu'elle devrait satisfaire pour bouleverser le rapport de l'Afrique au monde, et dans le trop-plein d'optimisme qu'elle susciterait à l'égard du développement : par défaut de capitalisation des savoirs sur des *habitus* pourtant forts de mobilité sous-régionale⁴. Le manque de recul sur les ordres de grandeur de la migration internationale est déjà manifeste au regard de flux de plus faible amplitude territoriale et temporelle, ou de franchissements de frontières considérées comme moins valorisantes⁵. L'étude des mouvements orientés vers le Nord prend aujourd'hui une tournure hégémonique dans le champ scientifique, porteuse non seulement de forçages médiatiques mais aussi de refoulements thématiques et de marginalisation scientifique. Les migrations internes, la métropolisation du continent, les économies restées tributaires de régimes d'accumulation locaux en font les frais en particulier dans les priorités scientifiques françaises.

La migration internationale gagne alors à être comprise à la fois dans sa spécificité et sa banalité à l'égard des effets de mobilité et d'ancrage que suscitent les villes ouest-africaines. On examinera d'abord la survivabilité que lui confèrent certaines commandes et modes académiques, à laquelle répondent des mesures plus relatives, voire « décevantes » depuis les villes. À l'appui de recherches empiriques menées à Bamako et Accra, on précisera ensuite trois enjeux que soulèvent les rapports de ces migrants avec d'autres composantes de la citoyenneté dans la sous-région.



**GLISSEMENTS SÉMANTIQUES :
DEUX HYPOTHÈSES D'UNE QUASI-
UBIQUITÉ**

L'impression de survisibilité de la migration vers le Nord ressort d'une part de la demande publique de recherche, et d'autre part de la popularité, dans certains espaces académiques, du mouvement et de la dispersion comme principes d'action dans le rapport au monde. Bien que ces deux orientations ne se recoupent guère, elles s'accordent à conférer une quasi-ubiquité à la figure du migrant, censé être l'emblème d'un monde « globalisé ».

*Les « migrants » : partout
dans la demande publique
de recherche*

La promotion scientifique des études sur les migrants ressort d'abord, dans la dernière décennie, des commandes nationales de recherche, des appels à contributions internationaux⁶ et des études suscitées par les bailleurs de fonds du développement. À en juger par les colloques qui se succèdent sur la question, l'actualité s'impose à de nombreuses disciplines et à toutes les régions d'Afrique subsaharienne, alors même que les recensements végètent ou régressent en matière de mesure des flux interrégionaux et internationaux. On est ici proche du modèle d'analyse forgé sur la peur du débordement, décrit par P.-A. Rosental à propos de l'« exode rural » au XIX^e siècle, obsession fondée sur l'occlusion des mobilités de plus courtes durée et distance⁷. Le glissement sémantique est significatif par rapport aux études antérieures, et alors que la libre circulation des personnes n'apparaissait pas dans

les Objectifs du Millénaire des Nations unies : la migration internationale devient « migration » tout court.

L'objet du présent texte n'est pas de prendre parti sur les orientations données à la gestion des flux ni sur le lien entre migration et pauvreté, sujets très discutés⁸. Il s'agit plutôt de marquer les changements de vocables auxquels conduisent les mobilisations scientifiques. La migration internationale se substitue aux autres mouvements (nationaux, interrégionaux, rural-urbain) dans les débats sur la capacité des migrants à porter le développement plutôt qu'à aggraver le sous-développement. À défaut de mieux comprendre l'économie politique de la mobilité en articulant les connaissances tirées de chaque flux, cette promotion de l'un d'entre eux apparaît en trompe-l'œil, réduisant le champ d'étude migratoire à sa propre figure. La « migration » est donc souvent entendue comme résultant des seuls différentiels économiques intercontinentaux.

C'est le cas dans les études portées par la Banque mondiale ces dernières années, même si les flux en provenance d'Afrique de l'Ouest y retiennent moins l'attention que ceux en provenance d'Amérique latine et d'Asie⁹. L'inversion de diagnostic est remarquable : la migration en ressort désormais favorable au développement local. Elle réduirait la pauvreté des migrants – et notamment des femmes –, et de leurs régions d'origine, selon des avantages comparatifs auxquels il ne resterait plus à opposer qu'un problème national de fuite des cerveaux. Dans cette reconceptualisation en termes de *brain drain/brain gain*, il convient de faciliter les transferts

financiers au profit des pays d'émigration¹⁰, de bancariser des flux pour l'heure trop informels et d'en faire des leviers d'investissements. Une récente commande de recherche « convoque » pourtant d'autres migrations africaines que celles qui visent le Nord, mais pour formuler l'hypothèse que des mouvements moins lointains, suscités par une pauvreté plus grande, déboucheraient sur des effets moins positifs¹¹.

Sans rappeler les débats déjà riches autour des circulations internes aux pays et aux sous-régions du continent, sans interroger la manière dont ces flux s'agencent entre eux à l'échelle de collectifs socio-territoriaux¹², la comparaison cloisonne ainsi diverses options migratoires dans un dispositif hiérarchisé. À chacun ses potentialités économiques, donc, et que les politiques d'accompagnement trouvent ainsi leurs cibles dans les formules segmentées de la réduction de la pauvreté ! La position d'expertise oublie surtout, dans les régions d'origine et de retour des migrants, quelques décennies d'usage des catégories d'« étranger » et d'« autochtone », de « flottant » et de « sinistré », chacune tributaire de bien d'autres passages de frontières que celles de l'État, et la manière dont tant de déclinaisons de la mobilité et de son corollaire, l'ancrage, le monde de « l'aventure » et celui des « logeurs », ont été recyclées dans la citadinité ouest-africaine. Celle-ci doit en effet plus à des « non-migrants internationaux Sud-Nord » qu'à ceux qui, par la « voix des diasporas », font aujourd'hui norme de référence. Entre la figure du « migrant-problème » des villes et celle du « migrant-opportunité » pour

leur entrepreneuriat local, le potentiel de retour des expatriés intervient sur un terreau historique déjà bien nourri de l'intérieur.

Longtemps décrite comme « dévitalisante », la ponction migratoire exercée sur les classes d'âges jeunes et sur les forces vives du monde rural est aujourd'hui reléguée aux oubliettes de la pensée sur le développement, tandis que la migration internationale est promue en force d'inversion de tendance¹³. Ce déplacement d'une alternative longtemps incarnée par les relations villes-campagnes dans les économies nationales est remarquable : mise en dépendance des régions pauvres *versus* effets de retour bénéfiques. Ce qui est désormais qualifié de « migration », non comme une catégorie particulière, devrait ainsi assumer le débat sur les causes de départ (modèles *push flush*, ou « projets » de véritables acteurs), le débat sur les liens rompus ou maintenus d'un bout à l'autre des chaînes migratoires, et celui sur les retombées dans les zones de départ. On passe pourtant sans transition d'une lecture négative de la migration, fonctionnant comme réserve de main-d'œuvre et contribuant à la dépendance des régions d'origine, à la perspective de *better out-migration and growth through remittances*, argumentant des bénéfices mieux partagés et le potentiel de retour des remises¹⁴. Les migrants acquerraient des compétences sanitaires, éducatives et professionnelles. Outre l'épargne qu'ils pourraient convertir pour générer des ressources locales, leur capacité à s'organiser en associations, à peser dans les débats politiques et les comités de développement locaux, à résister aux risques



d'individuation et de criminalisation des plus jeunes, est aujourd'hui discutée au titre du renforcement du capital humain régional.

Les commandes de recherches européennes font de même ressortir la priorité accordée à la migration en provenance de pays non européens, en référence aux agendas de la « gestion des flux ». Impossible d'échapper à la tournure normative que prend de fait le champ d'étude, tant les « autres migrations » et leurs orientations vers les métropoles africaines passent au second plan. Une note de la Direction des politiques de développement (coopération internationale) du ministère français des Affaires étrangères résume ainsi la réduction de portée qui se cache derrière un élargissement apparent du questionnement dans le terme de la mobilité¹⁵ : introduite sous le jour du « mouvement » des populations, l'approche revient d'emblée sur le seul flux international : « un migrant est une personne âgée de plus de quinze ans et vivant depuis plus d'un an dans un pays dont il n'est pas le ressortissant ». Sérieux charcutage mené sur la définition des recensements, selon laquelle le franchissement des frontières administratives intérieures suffit à définir le migrant ! Mais les « migrations régionales » s'attachent dans la même note à des échanges ouest-africains, non aux mouvements internes aux pays. La distinction qu'elle établit *in fine* entre « mobilité interne » et « mobilité externe » confirme que l'approche ne porte que sur les flux internationaux, les uns au sein de l'Afrique de l'Ouest, les autres s'en échappant. On perd ainsi tout moyen d'argumenter l'ensemble des flux et circulations imputables à la mobilité.

Le rappel des proportions s'impose pourtant. La même source estime qu'il y aurait 0,77 million de migrants originaires d'Afrique de l'Ouest en Europe (soit 0,5 % de la population européenne), tandis que 7,5 millions de migrants ouest-africains se dirigeraient vers d'autres pays de la sous-région (près de 3 % de sa population)¹⁶. La situation de l'Afrique de l'Ouest est sur ce point inverse de celle du Maghreb. Dans ces conditions, il apparaît plus stratégique d'accroître la fluidité des flux au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) que d'alourdir les dispositifs de surveillance et de refoulement des candidats à l'entrée ou vers l'Europe.

*« Une façon de vivre partout
et nulle part à la fois¹⁷ ? »*

Mais la mobilité trouve d'autres voies de promotion sémantique. C'est ainsi que la référence postmoderne à un mouvement décontextualisé, qui traverse les sciences sociales, pointe à propos des villes et des migrations africaines. L'engouement pour les termes de diaspora, de cosmopolitisme et de transnationalisme oriente alors l'étude de la migration vers le culturel ou l'éphémère.

Cette approche se démarque des réflexes analytiques habituels sur les causes du départ, sur le rapport des présents et des absents dans les lieux de circulation et ce qu'ils y échangent. La mobilité est vue davantage comme force de représentation du monde et de la ville. Elle est l'expression de l'ici et de l'ailleurs « en même temps » dans un monde devenu, non sans référence deleuzienne, à la fois élastique

et fragmenté¹⁸. Force est de reconnaître l'importance des rêves de partir, l'impact des images que renvoient les migrants, en particulier dans les jeunes africaines. En ce sens, le mouvement ne peut se comprendre sans la virtualité qui en fait un espace de communication, qui le rend socialement plus diffus que ne l'indiquent ses structures démographiques. La ville africaine mérite ainsi d'être pensée au-delà du terminus migratoire qu'elle a souvent incarné dans l'approche des relations villes-campagnes. Elle se comprend aussi comme transit vers « de plus larges mondes » dans les références transnationales et trans-locales.

« [...] L'Afrique est, de tous les continents, sans doute celui où (et d'où) l'on se déplace le plus » : le défaut de mesure n'est pourtant pas moins problématique dans les conclusions que Dominique Malaquais en tire¹⁹. Car ce parti pris du mouvement conduit à mettre en veilleuse les temporalités historiques et les fondements territoriaux des flux, et à faire de l'idée de « passage » une clef de lecture de la scène urbaine. Une telle posture banalise la sémantique du mouvant, de l'hybride, une quête de sens nomade, et un rapport presque erratique aux lieux. À en croire l'auteure, la catégorie de « l'enracinement » se trouverait ébranlée comme plus généralement les notions de lieu et de limite sur lesquelles les définitions les plus élémentaires de la ville africaine seraient fondées. Mais par une réduction évidente pour l'Afrique subsaharienne, ce serait le débat sur la globalisation et sur un monde de « porosités » qui viendrait opposer à une approche anthropologique située un « constant état

de flux... et ce parfois du jour au lendemain ».

Dans les villes d'aujourd'hui, les réflexes d'ancrage de ceux sans lesquels le mouvement ne peut ni être commandé, ni susciter d'émancipation, sont donc placés en retrait d'une référence convenue au double « effondrement » des catégories d'espace et de temps. L'« entreprise concrète de repenser la ville » à l'aune du flux et des passages procède à des oublis théoriques et empiriques : oubli d'une mobilité d'emblée conceptualisée comme pouls de la ville dans les premières heures de l'écologie urbaine, y compris dans ce qu'elle inspirait à la *Sociologie des Brazzavilles noires*²⁰ de Georges Balandier ; oubli de plusieurs décennies de construction des savoirs sur les villes africaines, dont le fait pour leurs habitants de « pouvoir rester » ou de « devoir partir » a déjà fait débats entre le modèle du déracinement rural, celui de l'essaimage ethnico-lignager, et celui de la migration circulaire.

D'une orientation académique à l'autre, les glissements des mots et des sens ont donc ouvert de nouvelles fenêtres d'observation dans la dernière décennie. Mais celles-ci ne vont pas sans produire à leur tour des laissés-pour-compte de l'analyse : les migrants de l'intérieur, les régions d'où l'on se disperse peu, les captifs de la pauvreté, les temps longs. S'imposent donc à une recherche plus inductive des classements renouvelés : d'une part, la migration comme expérience rodée de circulation, de risques subis et d'opportunités reconsidérés face aux maintiens ou aux fermetures des frontières ; d'autre part, la route en train de se tracer et plus ou moins associée



à la « mondialisation par le bas » ; également le projet de partir, escapisme des uns ou pratique communautaire des autres ; enfin, le rêve d'« être là-bas », en tout cas de « vivre ailleurs ». Bien des villes africaines croisent ces ambitions, inégalement concrétisées : non seulement quand les migrations pérennisées sur deux générations rencontrent des aventures nouvelles, mais aussi quand ceux qui ne partent pas mais financent et tirent parti des migrants, cohabitent avec ceux qui n'arrivent à rien de cela, ou pensent à autre chose. Mais qu'on leur dénie une importance ou qu'on les (sur)investisse de la mission de réformer le développement local, voire les catégories d'analyse du chercheur, les migrants africains ne pourront pas, à coup sûr, mieux porter que « les femmes » ou « les jeunes » un discours scientifique segmenté sur le développement.

Dans les orientations de recherche qui suivent, on privilégiera donc le point de vue de l'interaction des migrants entre eux, et avec d'autres composantes de la cidadinité africaine.

CONCURRENCES MARCHANDES ET POLITIQUES « AU RETOUR »

Trois impératifs démographiques, économiques et politiques, marquent en effet l'analyse de l'impact direct ou indirect des migrants internationaux dans les villes de la sous-région. En Afrique de l'Ouest, les deux capitales de Bamako et d'Accra sur lesquelles ont porté nos recherches donnent quelques ordres de grandeur et d'exemples de ces régimes bel et bien partagés de concurrence marchande, de circulation géographique et d'influence

sur les scènes municipales. Ces deux exemples permettent ainsi de relativiser le rôle, à distance ou au retour, que prennent les migrants internationaux dans l'investissement urbain dans la sous-région.

Le parcours des « remises » financières : positions de force et embûches en ville

Le Mali et le Ghana ne sont pourtant pas des moins concernés par la montée en force, sur ces trois séries d'enjeux, d'une catégorie de ressortissants labellisés « de l'extérieur ». Mais leurs transferts financiers, loin d'en faire les opérateurs providentiels d'un développement économique recadré au niveau local, visent plutôt, en ville, la constitution ou la consolidation de patrimoines fonciers et immobiliers²¹. Cette orientation marchande ne peut alors que renvoyer aux logiques de circulation familiale, de rente et de clientélisation déjà bien éprouvées dans les dynamiques urbaines internes, d'autant que le croît annuel des capitaux dépend de plus en plus des bilans naturels, et que les flux d'arrière-pays sont nettement plus déterminants que les flux internationaux dans leurs bilans migratoires. Isoler la migration internationale à des fins politiques ou analytiques, négliger les relations de connivence et de concurrence que celle-ci entretient avec d'autres jeux de pouvoirs et de redistributions à l'œuvre dans la sous-région, c'est se condamner au contresens.

Le cas de Bamako souligne ainsi les limites qui s'imposent aux investissements des migrants internationaux sur le marché des terrains à bâtir. Depuis 1992, l'offre foncière y est désadministrée sous l'impulsion d'une Agence de cession immobilière (ACI),

patronnée par la Banque mondiale, ce qui accroît sensiblement la compétition marchande : les ventes sont désormais organisées aux enchères et font apparaître des « gagnants » inédits dans la capitale malienne²². Alors qu'ils sont marginaux dans la sociologie professionnelle locale, les ouvriers salariés décrochent ainsi près de 7 % des parcelles vendues au prix fort entre 1992 et 1994. Alors qu'ils avaient acquis moins de 2 % des parcelles concédées à prix unique par l'État dans la décennie précédente, ils figurent ainsi désormais parmi les mieux servis. Les enseignants à l'inverse, pourtant nombreux en quête d'un toit à Bamako, sont restés marginalisés dans les ventes de l'ACI.

La catégorie de l'ouvrier renvoie en réalité aux Maliens émigrés en Île-de-France. Spectaculaire au début de la Troisième République, leur percée reste cependant en deçà de celle d'autres salariés bamakois, notamment les cadres des entreprises cotonnières nationales, et surtout les commerçants dont la part ne cesse de progresser au fil des enchères. Ils y gagnent un tiers des parcelles vendues à partir de 1995, avec des records de prix, tandis que les ouvriers de France plafonnent désormais à 8 % des ventes et ont moins profité de la dévaluation du franc CFA qu'on ne s'y attendait. Mais près de la moitié des commerçants acquéreurs sont aussi basés « à l'extérieur », non en Europe, mais en Afrique et notamment en Côte d'Ivoire ou au Gabon. Alors que les investissements urbains des commerçants jouent depuis longtemps sur de nombreux segments du marché foncier, des titres fonciers les mieux sécurisés depuis la colonisation

française aux transactions irrégulières, seules les enchères de l'ACI ont distingué les salariés de l'ancienne métropole.

Une seconde limite tient à la difficile pérennisation des stratégies d'investissement de ces expatriés, comme le montrent les incertitudes vécues depuis la Côte d'Ivoire à la fin des années 1990. Le « capital de mobilité » se montre inégalement payant d'un pays d'expatriation à l'autre, d'une conjoncture à l'autre, d'une épargne professionnelle à l'autre. Les concurrences qui pèsent sur les transactions de Bamako s'exacerbent clairement dans cette décennie, quand des migrants répondent aux appétits fonciers des élites commerçantes en se déclarant victimes de mauvaises conjonctures et en appelant à des arbitrages nationaux. C'est le fruit des restrictions qui leur sont imposées dans les lieux d'accueil, certains pays africains ou l'Arabie saoudite n'étant pas moins rudes que l'espace Schengen. Comme le soulignent alors les médias, les migrants reviennent alors au mieux « malchanceux », mais parfois aussi « rapatriés volontaires » (Liberia, Libye) ou « réfugiés » (Zambie, Sierra Leone, Angola). La présence des Maliens de l'extérieur sur le marché foncier bamakois apparaît donc bien vite éclatée entre des anticipations laborieuses, des solutions d'urgence et une multitude de négociations particulières. Ni par les prix d'achat moyens qu'ils ont déterminé au mètre carré, ni par leurs profils d'activité et d'épargne, ils n'ont constitué une clientèle homogène, *a fortiori* dominante.



Une visibilité urbaine à géométries croisées

Les attendus du retour au pays débouchent sur une relativisation du même ordre dans la capitale ghanéenne, si l'on y mesure l'impact des résidents qui ont précédemment « fait l'étranger ». Dans une longue durée urbaine qui n'a cessé de confronter des stables et des mobiles, les migrants internationaux anciens et actuels ne trouvent pas leurs marques en ville sans faire jouer l'argumentaire de la « durée dans la place »²³.

L'enquête longitudinale « Housing Practices and Residential Mobility » que nous avons menée en 2000 et 2001 rend ainsi compte des passages par l'international dans la population entrant ou de retour dans la métropole d'Accra²⁴. La modalité *abroad* (hors du Ghana) n'y représente pas plus de 3 % des réponses données pour les lieux de naissance et les lieux de vie ultérieurs des 1 400 adultes interrogés sur leur biographie résidentielle complète. C'est bien plus la pauvreté, notamment dans l'habitat de cours locatives, qui multiplie les déménagements urbains, densifie la ville et en redistribue la population sur ses marges. Seuls les mouvements mesurés sur l'intervalle d'un an entre les deux passages d'enquête confèrent une visibilité plus importante à l'étranger : 12 % des résidents enquêtés en 2000 et ayant déménagé en 2001, s'orientent vers des destinations de plus en plus variées à l'étranger : Amérique du Nord et Royaume-Uni, sites classiques des migrations ghanéennes, mais aussi Allemagne et Italie, Israël, Arabie saoudite, Corées... Parmi les individus qui n'ont pas déménagé entre 2000 et 2001, mais qui ont

fait l'expérience d'un séjour de plus d'un mois hors d'Accra avant d'y revenir dans ce délai, 13 % s'orientent également à l'international, principalement alors dans la sous-région.

Établir les liens historiques entre mobilité et installation urbaine ne va donc pas sans l'examen croisé de l'émigration et de l'immigration internationales, depuis le Ghana ou vers sa capitale. Accra apparaît ainsi emblématique des concentrations locales du peuplement et des échos politiques que suscitent respectivement ces deux sens migratoires. Couvert par l'enquête, le secteur de Lagos Town accueille par exemple une forte proportion de ressortissants de l'Afrique de l'Ouest, Nigériens en tête, ou de personnes ayant séjourné dans la sous-région avant de se fixer au Ghana. Sous tutelle foncière hausa, cette zone est typique des *zongo* péricentraux nés dans l'entre-deux-guerres²⁵. C'est ici que les musulmans, installés à Accra depuis la fin du XIX^e siècle, ont résisté aux évictions et aux transformations du centre-ville. Tant ces « étrangers » ancrés localement depuis plusieurs décennies que les migrants plus récents de la sous-région qu'ils ont logés, organisent leurs activités commerciales vers le reste de la ville, non sans heurts dans la trajectoire politique et économique du Ghana²⁶. Mais le profil de *deprived community* qu'ils revendiquent aujourd'hui signale moins leurs origines géographiques que les concurrences qui agitent l'ensemble des quartiers d'Accra, qu'ils soient peuplés de *migrants* ou d'*indigenous people*, autour de la captation des financements alloués à la lutte contre la pauvreté par divers bailleurs de fonds internationaux²⁷. Tel n'a pourtant

pas toujours été le cas, comme lorsque la référence par trop nigériane de Lagos Town a été d'autorité gommée sous le régime de Kwame Nkrumah dans les années 1960 : après plusieurs crispations politiques nationales et locales, la « communauté » a perdu alors la visibilité toponymique qu'elle avait acquise en étant alors rattachée au quartier administratif d'Accra New Town et à ses migrants akan.

Quant aux banlieues d'Accra qui reviennent au contraire un rang de *middle class and white collar areas* depuis les années 1990, elles enregistrent à l'inverse l'impact résidentiel de Ghanéens d'origine ayant suivi des formations et exercé des emplois dans les pays du Nord, dans des proportions nettement plus importantes que la moyenne établie par l'enquête. L'examen des mobilités métropolitaines ne va donc pas sans ces deux logiques de l'émigré et de l'immigré, que nombre de pays éprouvent à l'égard de leurs ressortissants et de ceux de pays voisins, et pas non plus sans les représentations conjointes du stigmatisé et de celui qui stigmatise. Par l'*Alien Expulsion Act* de 1969-1970, le Ghana, chantre du pan-africanisme, a refoulé « ses » étrangers, notamment nigériens ; dans la décennie suivante, ses propres enfants ont été massivement expulsés par le frère anglophone de l'Est²⁸, et ont fait les frais, au rythme de rencontres footballistiques, de la crise économique montante chez le cousin ivoirien, avant qu'une partie de sa diaspora ne fasse l'objet de discriminations sur les marchés du travail du Nord.

On ne peut donc s'étonner que les enjeux de la migration internationale, si consensuels quand l'attente de transferts financiers

rejoint les reformulations libérales du développement, cèdent la place à des réactions épidermiques dans ces mouvements et ces représentations croisés. Pas moins que dans le débat « longtemps impossible » sur l'immigration étrangère dans les cités européennes, la contextualisation de la migration se trouve confrontée en Afrique aux opinions publiques, aux médiations associatives et à toutes sortes de non-dits.

Modes de légitimation politique dans l'action publique locale

On en vient donc aux effets plus directement politiques qu'entraîne sur les villes africaines la montée en force des ressortissants faisant ou ayant fait l'expérience de « l'extérieur ». Les tensions foncières, les rivalités électorales, les conflits portant sur l'implantation des équipements, dans lesquels les natifs de la ville côtoient plus généralement les migrants, témoignent du recyclage des modèles de citoyenneté, de participation et de revendication que les circulations intérieures ont d'abord construits dans les villes ouest-africaines, en y « bousculant l'ordre de la sédentarité²⁹ ». Les arguments économiques forgés sur la distance migratoire se confrontent aux hiérarchies établies sur le facteur temps de l'investissement social, aux notabilités que consacre la durée d'implication dans les gestions locales. Des registres concurrents de légitimation sont retravaillés dans le long terme des villes et démentent les « facilités » imputées à la va-vite à certains migrants.

Quelles que soient ses durées, ses turbulences sociales et ses amplitudes territoriales, la mobilité met en effet en jeu deux



cultures différentes du droit de cité, selon une alternative caractéristique des références politiques ghanéennes. La première se fonde sur la logique de terroir du ressortissant « membre de sa communauté ». L'émigration reste alors une expérience provisoire, même lorsqu'elle dure le temps d'une vie active ou se prolonge au-delà, dans une descendance³⁰. Les enjeux scientifiques de cette référence à l'origine ne sont pas négligeables dans les métropoles du pays : nombre d'études se sont focalisées soit sur l'entre-soi des *indigenous communities*, soit sur le lien privilégié des migrants, toujours « étrangers à la ville », à leur *hometown*, le choix qu'ils font d'assumer à distance des investissements communautaires, de revendiquer un patrimoine à préserver pour les générations futures et de défendre leurs droits d'usufruit. Ce registre de l'autochtonie intéresse également une partie de la diaspora ghanéenne. Mais les migrants internationaux qui s'y réfèrent, à l'égard de leur pays, ne négligent pas pour autant un mode de légitimation concurrent sur le sol national.

Car le plaidoyer du « je suis migrant dans *mon pays* », et aujourd'hui « de retour au pays », produit une autre référence politique selon une logique de la nation. Puisque le Ghanéen est aussi citoyen « partout sur le territoire national », quel que soit le lieu des funérailles familiales, rien n'empêche l'immigré d'investir et de s'investir durablement dans n'importe quelle ville ghanéenne, en particulier dans les quartiers où le brassage migratoire minore les tutelles foncières coutumières. La mobilité conduit alors à de nouvelles mobilisations territoriales, comme celles des

associations de résidents nées dans les banlieues d'Accra où s'expriment différentes expériences migratoires. L'alternative politique reste ainsi forte en ville : d'un côté, le bon droit et la logique de dette d'un ayant droit protégé par son statut d'autochtone, même lorsqu'il s'éloigne ; de l'autre, l'assurance d'être légitime partout sur le sol ghanéen, dont peut se prévaloir celui qui fait carrière en dehors de son lieu d'origine. La tension n'échappe pas aux migrants internationaux dont les comportements ne sont pas homogènes et qui font preuve d'hésitations à l'égard de pratiques de lobbying territorial. Loin de valoriser l'une de ces références à l'exclusion de l'autre face aux compatriotes restés au pays, ils manifestent une visibilité politique à géométrie variable : tantôt focalisée sur les raretés économiques qu'endure le Ghana, qui leur confèreraient un rôle spécifique à jouer, tantôt emboîtant le pas d'une insistante démonstration par l'autochtonie dans les lieux d'origine.

La référence à la « diaspora » change-t-elle alors la donne, que les Ghanéens s'en réclament au nom d'une réelle dispersion géographique ou qu'ils soient perçus à leur retour comme toujours un peu « de l'extérieur » ? Au-delà de leurs contributions financières, seront-ils encore porteurs de redistributions sociales en ville, comme le laissent entendre les nouveaux développeurs, en quête d'opérateurs économiques, résolus à « conjuguer business et développement » en pariant sur les intelligences rapatriées en Afrique³¹ ? Les élites n'échappent pas, en réalité, aux contradictions qu'exprime ce double registre de la responsabilisation et de l'émancipation

à l'égard des leaderships communautaires : d'un côté le devoir de retour, qui ne cesse de les interpeller ; de l'autre la critique, qu'essuient déjà les migrants investisseurs, sur l'ingratitude ou l'arrogance financière de leur retour.

Ni dans le fleuron immobilier de Bamako, le quartier ACI 2000 investi depuis dix ans par les migrants les plus fortunés, ni dans les villas bien clôturées des banlieues orientales d'Accra, l'investissement à distance ne paraît simple à attirer. Car l'environnement politique est soumis à des variations qui ne sont pas moins fortes que celles que subissent les migrants sur leurs lieux d'expatriation. Les prises en compte de ce potentiel de retour diffèrent dans la sous-région africaine et dans le temps des constructions politiques nationales. Les transitions démocratiques des années 1990 manifestent ainsi une attention nouvelle à l'égard du vote et de la manne financière que représenteraient les ressortissants de l'extérieur, mais les affichages aujourd'hui vertueux de la migration pour le développement peinent à se concrétiser. La rupture n'est pourtant pas négligeable, après que les expatriés ont essuyé plus d'une revanche langagière de la part de leurs compatriotes restés au pays. Des moqueries faciles contre le Sarakollé de France « plumé par de petits gars » en gare de Bamako, sur les privations endurées par le boutiquier marka « partout en Afrique et dans le monde » – il aurait même « précédé Neil Armstrong sur la lune » –, à la dénonciation franche de la « fuite » des élites ghanéennes dans les années 1970-1980, les exemples ne manquent pas. L'institutionnalisation récente des représentations de migrants au pays ou à l'étranger,

leur tournure plus politique comme au sein du Haut Conseil et du ministère des Maliens de l'Extérieur, n'ont d'ailleurs pas mis fin à ces commentaires. Elles ouvrent même un espace à des batailles de leadership qui n'ont rien à envier aux dissensions communautaires internes.

L'investissement urbain porte donc logiquement la marque de ces heurts politiques, surtout quand la gestion foncière relève de procédures publiques. C'est le cas au Mali où les médiations favorables aux Maliens expatriés ont quelques précédents : le vaste lotissement de Lafiabougou, à Bamako, est né de l'échec de la Fédération du Mali et du retour des Soudanais du Sénégal à la fin de 1960. De même à Sikasso, l'extension du quartier de Ouayéréma fait suite au premier conflit frontalier de 1976 avec la Haute-Volta et au retour précipité, depuis Bobo-Dioulasso, de commerçants originaires de la région méridionale du Mali. Dernier lotissement administratif de la capitale, Kalaban Coura Sud, rend enfin explicite une logique de quotas puisque 500 parcelles ont été réservées à la diaspora après 1992.

Mais ces protections accordées au retour au pays n'échappent pas à trois biais : la sélectivité des faveurs laisse d'abord de nombreux candidats sur la touche ; une partie des lots destinés aux « rapatriés » est en outre détournée au profit d'autres clientèles de l'intérieur ; l'argument de l'entraide nationale ne manque pas, enfin, d'être instrumentalisé par les autorités en place face à leurs bailleurs de fonds. Ce fut clairement le cas lorsque, entre 1983 et 1985, environ 1,2 million de Ghanéens fut contraint de quitter le Nigeria au



moment où les choix politiques et financiers de J.-J. Rawlings, alors à la tête du Conseil provisoire de défense nationale, maintenaient de sévères restrictions sur la vie quotidienne des nationaux. Les aides alimentaires distribuées aux expulsés le furent délibérément dans les zones rurales, au titre d'un effort de solidarité assorti d'encouragements au retour à la terre. Il s'agissait de servir du même coup les nécessiteux de l'intérieur, et d'éviter de concentrer les problèmes dans des villes qui pâtissaient durement de l'austérité imposée au Ghana, nouvel élève de la Banque mondiale. Le régime put ainsi se prévaloir du soutien des masses dans ses négociations avec son principal créancier.

Depuis, les transferts financiers des Ghanéens de l'étranger ne cessent d'être estimés à la hausse : de 200 millions de dollars en 1990 à plus d'un milliard en 2003 pour les seuls flux transitant par les banques³², jusqu'à 4,5 milliards (2005), soit un sixième du PIB, incluant les contributions des Églises pentecôtistes et des associations de ressortissants à destination de leur *hometown*. Destinées principalement aux consommations familiales et à quelques investissements communautaires, ces remises sont loin d'aplanir les concurrences et de lever les verrous coutumiers à affronter dans l'accès aux ressources métropolitaines du pays.

Ainsi replacés dans les contextes locaux de villes qui, sans être toujours des lieux d'origine, accueillent une part croissante des rêves de départ, des changements de route et des retombées de l'aventure internationale, les migrants opposent finalement

des limites marchandes, sociales et politiques à plus d'une promotion à l'emportepièce des expériences transnationales. Sensibles dans les cas malien et ghanéen, de forts décalages de conjonctures à plusieurs décennies d'intervalle et l'empilement des strates du peuplement urbain manifestent surtout la difficulté d'examiner de manière univoque les relations entre migration internationale et investissement, dans un sens développeur, pas mieux qu'entre migration et pauvreté ou selon les cercles autrefois décrits comme « vicieux » entre campagnes et villes, entre régions extraverties et périphéries dominées. L'intérêt porté aux migrants internationaux s'exprime pour l'heure entre une survisibilité normative dans les études sur la mobilité et une place souvent disputée sur les scènes publiques locales. On perdra quelques œillères en prenant en compte les interactions sociales et politiques construites au retour et à distance par ces migrants avec d'autres composantes de la citoyenneté africaine, les concurrences dans lesquelles ils s'insèrent déjà pour la captation de rentes foncières et pour la redistribution des ressources dévolues au développement urbain.

Monique Bertrand

UMR 201 Développement et sociétés
Université Paris-1 (Panthéon-Sorbonne)
et IRD

1. H. de Haas, « Trans-Saharan migration to North Africa and the EU: historical roots and current trends », *Migration Information Source*, novembre 2006.

2. « Migrations sénégalaises », *Cahiers de l'Orstom, Série*

- Sciences humaines*, vol. 12, n° 1-2, 1975; N. Robin, *Atlas des migrations ouest-africaines vers l'Europe, 1985-1993*, Paris, Orstom, 1996; M. Timera, *Les Soninké en France. D'une histoire à l'autre*, Paris, Karthala, 1996; S. Bredeloup et O. Pliez (dir.), « Migrations entre les deux rives du Sahara », *Autrepart*, n° 36, 2005.
3. N. Green, *Repenser les migrations*, Paris, PUF, 2002.
4. J. Rouch, « Problèmes relatifs à l'étude des migrations traditionnelles et des migrations actuelles en Afrique occidentale », *Bulletin de l'Ifan, Série B*, vol. 22, n° 3-4, 1960, p. 369-378.
5. P. Bocquier, « L'immigration ouest-africaine en Europe: une dimension politique sans rapport avec son importance démographique », *La Chronique du Ceped*, n° 30, 1998, p. 1-3.
6. « EU-supported research on Migration 1995-2006 », European Commission, DG Research, 2006.
7. P.-A. Rosental, *Les Sentiers invisibles. Espace, famille et migrations dans la France du XIX^e siècle*, Paris, EHESS, 1999.
8. Dans cette économie de la recherche, les choix des commanditaires et les marges de réponse des chercheurs méritent une analyse à part entière, qui dépasse le propos de cet article.
9. Banque mondiale, *Global Economic Prospects 2006: Economic Implications of Remittances and Migration*, Washington, World Bank, 2005; et *The International Migration Agenda and the World Bank: Managing Risks and Enhancing Benefits*, Washington World Bank, Poverty Reduction Group and Migration Working Group, 2006.
10. On parle ici des « remises », traduit de l'anglais *remittances*.
11. Banque mondiale, *Migration, Remittances and Development in Africa*, Washington, World Bank Concept Paper, septembre 2007.
12. S. Amin (dir.), *Modern Migrations in Western Africa*, Oxford, Oxford University Press, 1974; J.-L. Amselle (dir.), *Les Migrations africaines, réseaux et processus migratoires*, Paris, Maspéro, 1976; W. Zelinsky, « The hypothesis of the mobility transition », *Geographical Review*, vol. 61, n° 2, 1971, p. 219-249.
13. M. Bertrand, « Trente ans d'observation des relations villes-campagnes en Afrique noire », *Villes en développement*, n° 32, 1996, p. 3-4.
14. J. Anarfi et al., *Migration from and to Ghana. A Background Paper*, Brighton, University of Sussex, Development Research Centre on Migration, Globalization and Poverty, « Working Paper C4 », 2003.
15. DGCID, « La mobilité de la population en Afrique de l'Ouest », *Les Notes du jeudi*, n° 70, 2007.
16. Une autre source évalue à un tiers des migrants en provenance de toute l'Afrique subsaharienne ceux qui vivent dans les pays riches, le reste, incluant les réfugiés, ayant migré au sein du continent. Voir D. Ratha et W. Shaw, *South-South Migration and Remittances*, Washington DC, World Bank, Development Prospects Group, Working Paper, 2007.
17. Propos d'entretien rapporté par AbouMaliq Simone et repris par Dominique Malaquais dans le n° 100 de *Politique africaine*, voir les deux notes suivantes.
18. A. Simone, « Reaching larger worlds: negotiating the complexities of social connectedness in Douala », *Politique africaine*, n° 100, décembre 2005-janvier 2006, p. 38-53.
19. D. Malaquais, « Villes flux. Imaginaires de l'urbain en Afrique aujourd'hui », *Politique africaine*, n° 100, décembre 2005-janvier 2006, p. 17-37. Les citations suivantes sont extraites de cet article.
20. G. Balandier, *Sociologie des Brazzavilles noires*, Paris, Armand Colin, 1955.
21. M. Bertrand, « Migrations internationales en Côte d'Ivoire et investissement de retour au Mali », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 49, 1990, p. 89-98; J. Diko et A. G. Tittle, « Migrants build at home: long distance housing development by Ghanaians in London », *Cities*, novembre, 1992, p. 288-294; M. Peil, « Ghanaians abroad », *African Affairs*, vol. 94, n° 376, 1995, p. 345-367.
22. L'étude s'appuie sur l'analyse des titres fonciers immatriculés à l'occasion de ces ventes aux enchères. Voir M. Bertrand, « Émigrés internationaux maliens face aux marchés fonciers bamakois: connivences et concurrences », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 15, n° 3, 1999, p. 63-83.
23. C. Coquery-Vidrovitch (dir.), *Être étranger et migrant en Afrique au XX^e siècle. Enjeux identitaires et modes d'insertion*, Paris, L'Harmattan, 2003.
24. Sur un échantillon de près de 3 300 citadins, dont les séjours résidentiels sont décomptés sur la base d'au moins six mois (IRD et University of Ghana, Legon). Voir M. Bertrand, « Citadins en mouvements: migrations et mobilités dans la Région du Grand Accra (Ghana) », in *Villes du Sud. Dynamiques, diversités et enjeux économiques et sociaux*, Paris, Agence universitaire de la francophonie, 2008.
25. Peuplés de migrants musulmans d'origines étrangères, les *zongo* (mot *hausa*) sont des quartiers urbains nés des échanges commerciaux entre l'Afrique soudanohésérienne et le Golfe de Guinée.
26. D. Pellow, *Landlords and Lodgers: Socio-Spatial Organization in an Accra Community*, Londres, Westport, Praeger, 2002.
27. M. Bertrand, « Profils du leadership local au Ghana: conflits et fragmentation urbaine dans la métropole du Grand Accra », *Autrepart*, n° 21, 2002, p. 135-149.
28. M. Peil, « The expulsion of West African aliens », *Journal of Modern African Studies*, vol. 9, n° 2, 1971,



p. 205-229; L. Brydon, « Ghanaian response to the Nigerian expulsions of 1983 », *African Affairs*, vol. 84, n° 337, 1985, p. 561-585; G. J. S. Dei, « The re-integration and rehabilitation of migrant workers into a local domestic economy: lessons for endogenous development », *Human Organization*, vol. 50, n° 4, 1991, p. 327-336.

29. A. Tarrus, « Territoires circulatoires et espaces urbains », *Annales de la recherche urbaine*, n° 59-60, 1993, p. 51-60; M. Bertrand, « Kankan entre mobilités et ancrages » et S. Bredeloup, « Migrants et politiciens à Ouro Sogui (moyenne vallée du fleuve Sénégal): pour quelle dynamique urbaine? », in M. Bertrand et

A. Dubresson (dir.), *Petites et moyennes villes d'Afrique noire*, Paris, Karthala, 1997, respectivement p. 241-277 et 279-304; J. Ayee et R. Crook, « "Toilet wars": urban sanitation services and the politics of public-private partnerships in Ghana », Brighton, Institute of development studies, IDS Working Paper n° 213, 2003.

30. J.-M. Gibbal, *Citadins et villageois dans la ville africaine: l'exemple d'Abidjan*, Grenoble, Presses universitaires, 1974.

31. Voir le *think tank* Cap Afrique et les réseaux de recrutement du type *Afric Search*.

32. E. K. Y. Addison, *The Macroeconomic Impact of Remittances*, Accra, Bank of Ghana, septembre 2004.